

LA MUSIQUE CLASSIQUE... EST-CE ENCORE DE LA MUSIQUE ?

par

Dominique JAMEUX

Séance du mercredi 8 octobre 2003

Monsieur le Président,
Monsieur le Vice-Président,
Monsieur le Secrétaire perpétuel,
Madame, Messieurs les Académiciens,
Mesdames et Messieurs,

Lorsque Monsieur le Secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts m'a sollicité pour faire devant vous une communication sur « la situation actuelle de la musique », j'ai ressenti, passé le petit moment de légitime fierté devant cette invitation, des sentiments mêlés de surprise, d'amusement, de curiosité et d'effroi. Surprise d'avoir été approché pour traiter d'un tel sujet, alors que je ne suis qu'un musicologue habitué à ne guère sortir de mon cabinet. C'est d'ailleurs à ce titre que votre Compagnie m'a fait l'honneur de me couronner l'an passé pour un livre sur *l'École de Vienne*. Je suis aussi un « professionnel de média » (radiophonique), il est vrai, mais qui ne pense cette activité que comme l'extension de son activité musicologique. Bref, je ne suis ni journaliste culturel, ni critique musical, ni responsable institutionnel dans le champ musical : seulement un observateur, depuis de nombreuses années déjà, du milieu dans lequel je travaille.

Amusement et curiosité ensuite, parce que précisément l'occasion m'a paru bonne d'exiger de moi une vision si possible un peu ordonnée de ce monde étrange qu'on appelle le milieu musical, et de tenter de vous dire comment tout bonnement je vois la musique, aujourd'hui, en France.

Effroi, enfin, parce que l'énoncé même de ce projet en montre à la fois l'étendue, la diversité et la difficulté. Je ne m'avance pas imprudemment en vous disant que ce court exposé sera bien incapable de remplir intégralement l'objet qu'il se donne.

De toute façon, vous n'attendez pas de moi un discours institutionnel sur l'institution musicale. Mon irresponsabilité me permettra plutôt de parler selon mon bon plaisir de ce qui à mon sens va ou va moins bien dans la vie musicale française. Cela me permettra peut-être de développer devant vous une opinion plus personnelle sur le phénomène qui me paraît central aujourd'hui pour qui s'intéresse à la musique – toutes musiques (au pluriel) confondues –, et qui m'a conduit au titre même de cet exposé.

Mais auparavant, un bref panorama s'impose. J'ai, quasi d'entrée, une bonne nouvelle à vous annoncer s'agissant de la musique en France : tout va bien.

La vie des concerts est foisonnante. Chaque soir à Paris, une bonne dizaine de manifestations a lieu, certains jours sensiblement davantage. Le TCE, le Châtelet, la Cité de la musique, Gaveau, Pleyel et présentement Mogador, l'Auditorium du Louvre, la Maison de la Radio, sont le lieu de manifestations diverses et variées. Certains secteurs sont en plein essor, depuis maintenant plusieurs années : je pense à la musique de chambre, notamment le quatuor à cordes, qui est redevable à Georges Zeisel d'une vraie et surprenante popularité, et à la musique baroque, sans doute aujourd'hui le secteur le plus vivant de la musique classique. La quantité n'est pas seule au rendez-vous, mais la qualité souvent également ; et ce foisonnement n'est pas, n'est plus seulement parisien. Quand on se promène en France, à Toulouse par exemple, on ne rencontre que des mélomanes débordés.

L'opéra marche. L'Opéra national de Paris, tout d'abord, en ses deux salles de Bastille et de Garnier, qui, depuis 1995, a prouvé, à la stupéfaction générale, qu'il pouvait réussir à s'ouvrir à un très large public avec une programmation diversifiée et exigeante, et surtout inscrire cette action dans un cadre de fonctionnement rationnel et maîtrisé. Quant à la vie lyrique hors Paris, elle est assurée par l'existence d'une trentaine de maisons, sur tout le territoire national, qui année après année font une « saison » correctement courue. On saluera en janvier 2004 la réouverture de l'opéra de Lille, fermé depuis plusieurs années.

Ce maillage du territoire est aussi celui des orchestres, qui depuis le plan assez préfectoral de Marcel Landowski en 1974, se sont installés en région, où ils jouent un rôle double. Drapeau et moteur traditionnels d'une vie musicale locale, ils sont de plus en plus aussi les truchements de pratiques nouvelles, liées à la pédagogie et à l'animation culturelle, au sens large, qui entrent désormais dans leur cahier des charges et justifient l'importance des subventions qu'ils reçoivent. Il y a là une nouvelle « mission » de l'orchestre symphonique traditionnel, à côté de sa pratique traditionnelle du concert¹. Cette évolution n'est d'ailleurs pas strictement française : un orchestre aussi prestigieux que l'Orchestre philharmonique de Berlin est placé devant les mêmes nécessités. Les orchestres parisiens, enfin, sont à poste : l'Orchestre de Paris, les deux orchestres de la radio (le National et le Philharmonique), les valeureuses associations symphoniques Colonne, Lamoureux, et telle ou telle phalange nouvelle – comme l'Orchestre des Champs-Élysées. Les orchestres baroques (Arts florissants, Musiciens du Louvre, Talens lyriques, Parlement de musique, l'Astrée, et bien d'autres) bénéficient de l'aura actuelle de ce répertoire ; l'Ensemble intercontemporain, enfin, phalange exceptionnelle, est un brillant produit d'exportation de concerts et de disques.

Les autres secteurs de la vie musicale ne sont pas moins vivaces. Grand développement, grande intensité des pratiques musicales amateur, et du chant choral. Les conservatoires et les

1. Sur cette question voir Marie-Pierre Macian et Philippe Fanjas, *Prêtez l'oreille ! Livre blanc des actions éducatives des orchestres*, Paris, Association française des orchestres/La Documentation française, 2003, 496 p.

écoles de musique sont pleins. L'enseignement de la musique dans l'enseignement général est actuellement le lieu d'une intense effervescence et de mille pratiques, et de mille projets, dont s'est notamment fait l'écho le colloque « l'Éducation musicale de la maternelle à l'université », organisé en mars 2002 à Dijon par la Mission de l'éducation artistique et de l'action culturelle dirigée par Hélène Jarry². On a l'impression, à la lecture de ce copieux document (650 professionnels de l'éducation musicale ont pris part au colloque), que la fatalité traditionnelle qui enjoignait le scepticisme quant au développement en France de l'enseignement de la musique aux enfants des écoles ne serait bientôt plus de mise.

Enfin, la musique classique jouit d'une estime, voire d'une faveur, que les médias traduisent, et parfois encouragent. Télévision, radio, cinéma, disque... Il n'y a jamais assez : mais enfin, il y a un peu. Dans un domaine qui m'est cher, la musicologie et la musicographie, je note que si les livres sur la musique publiés à l'étranger, en Allemagne, en Angleterre, en Italie, aux États-Unis, constituent souvent une « bibliothèque scientifique » de haute qualité, cette production est économiquement assistée et d'assez faible diffusion ; nous possédons en France, qui malheureusement ne bénéficie pas d'un réseau universitaire de musicologie important, une musicographie de très bonne qualité (parfois), qui joue souvent avec succès le jeu de la conquête d'un public. Nous n'avons pas de sentiment d'infériorité à avoir en ce domaine³.

Bref, ainsi que je le disais il y a un instant : tout va bien en France au royaume de la musique.

La seconde nouvelle que j'avais à vous annoncer sur la question est que tout va mal. Si l'on reprend un par un les différents chapitres brièvement abordés il y a un instant, et qu'au lieu de se satisfaire des documents plus ou moins officiels, qui même de bonne foi ont tendance à entendre ou présenter la musique avec des lunettes roses, le tableau est moins riant.

Beaucoup de concerts, sans doute, mais avec des fréquentations inégales. Les politiques de prix « étudiés », voire la gratuité, possibles pour certaines institutions, impossibles pour les autres, masquent parfois ailleurs des affluences modestes. Quelques grands événements, liés à la venue d'orchestres prestigieux, de solistes de renom, remplissent et même au-delà : mais ce n'est pas la loi courante. Certains répertoires restent à la traîne. La musique contemporaine, en particulier, aujourd'hui bien jouée, bien annoncée, et bien présentée, mobilise pour un concert, j'allais dire « du rang », sans affiche exceptionnelle, un public guère plus nombreux qu'aux grandes années du Domaine musical, il y a un demi-siècle... Mais cette question mériterait à elle seule un grand débat, et de s'interroger sur la création actuelle. Peut-être l'engourdissement de la *polémique* sur la création musicale est à la fois signe et cause d'une désaffection. Vaste problème...

2. *L'Éducation musicale de la maternelle à l'université*, actes du colloque national, Dijon, 7-9 mars 2002, Dijon, Éditions du CRDP de Bourgogne, 2003, 359 p.

3. Le prix des Muses, décerné chaque année par l'Association pour la création et la diffusion artistique à un ouvrage de littérature musicale, aura été saisi en 2004 – année moyenne – de 85 titres, dont 31 auront été retenus en première instance.

Si l'on passe à l'opéra, même constat en demi-teinte : même l'Opéra de Paris, remis sur ses rails, ou plutôt sur des rails, n'est pas à l'abri d'une rechute⁴. La jauge impressionnante de l'Opéra-Bastille (2 700 places) est à la fois un atout budgétaire et une gageure de programmation⁵ – outre le fait que ces vastes étendues de salle et de plateau posent de redoutables problèmes de scénographie, de mise en scène, et de congruence musicale.

Les orchestres en France sont nombreux, souvent valeureux, parfois excellents. Mais pas toujours. Il serait intéressant de se demander pourquoi le génie français peine à mettre sur pied des formations comparables aux grandes phalanges américaines, anglaises, autrichiennes, allemandes, et j'allais oublier : hollandaises, alors qu'il suscite, par exemple, une école de piano remarquable et riche de nombreux talents. Absence de véritable tradition *symphonique* dans l'histoire de la musique française ? Individualisme incurable des musiciens français ? Déficit de la formation de base ? Freins de toutes sortes au travail collectif régulier ? Je ne peux aligner que des points d'interrogation. Le fait que le fleuron des formations symphoniques françaises, l'Orchestre de Paris, soit laissé peu ou prou en situation de SDF, et que le projet de grande salle symphonique dans la Cité de la musique est renvoyé aux calendes, semble accréditer une relative indifférence envers cette question.

Quant à l'enseignement musical général, qui me paraît être la clé de tout, je dirais qu'on ne m'a pas attendu pour faire le constat de son extrême faiblesse – qui persiste. Le paradoxe est que les meilleures initiatives, les meilleures volontés, les idées les plus élaborées, les réformes les plus judicieuses, butent sur des tendances lourdes et négatives qui assurent à l'ensemble du système la perpétuation de ses insuffisances. La France reste davantage un pays *mélomane* qu'un pays *musicien*. J'ai été surpris, lisant les actes du congrès que j'évoquais à l'instant, de n'y voir nulle remise en cause des *rythmes scolaires*. Je ne vois toujours pas comment une heure de musique dispensée par semaine à trente élèves pendant les quatre années du collège (de la sixième à la troisième) peut résoudre la question d'une formation musicale générale réelle. La solution serait sans doute à rechercher d'un rythme scolaire tout autre, en usage d'ailleurs dans nombre de pays de notre environnement européen, où les cinq matinées d'une semaine, à la suite, seraient réservées aux apprentissages « lourds », les après-midi à toutes les activités dites périphériques : enseignements artistiques, activités sportives, sorties en musée, activités culturelles, voire culturelles. Cela demande évidemment un bouleversement des mentalités (des enseignants comme des parents), et des moyens importants. Mon successeur à ce micro, la fois prochaine, pourra poursuivre la réflexion...

4. Voir Maryvonne de Saint-Pulgent, « Les grands travaux : le cas de l'Opéra-Bastille », communication faite au colloque de l'université de Toulon, novembre 2000, version actualisée dans les actes du colloque, 2004 (à paraître).

5. Laquelle, à l'intérieur d'un succès global éclatant du taux d'occupation des places, se laisse par exemple appréhender pour un titre aussi majeur que *Peter Grimes* de B. Britten (1945), pour ne pas parler d'opéras plus contemporains.

Reste à dire un mot des *médias*. Le disque est en crise, grave. L'effondrement relatif des ventes du disque classique ne provient pas, comme pour les autres musiques, du téléchargement abusif *via* Internet, qui va détruire son propre objet, mais de la reconstitution en CD des discothèques classiques privées, qui a été achevée dès 1990, ainsi que de l'inanité d'une partie de la production, qui à force de *compils*, de *best of*, de *cross over*, de *Croisière romantique* d'André Rieu et de mauvaise « soupe », liquide son propre public potentiel. Il me paraît peu plausible que la baisse de la TVA, ardemment souhaitée et souhaitable, change beaucoup les données du problème⁶.

Mais quand on pense média, on pense à la télévision. Je m'en veux d'avoir laissé entendre il y a un instant que tout n'y allait pas si mal s'agissant de la musique. Coupable indulgence. Tout y va très mal, au contraire ! La façon dont certaines chaînes, attachées au « mieux disant culturel », obéissent à un cahier des charges leur faisant obligation de consacrer un bout d'antenne à la musique classique, et programme celle-ci aux heures où dorment les honnêtes gens, fait souhaiter qu'on les délivre de ce fardeau. Il reste évidemment Arte. Mais c'est très peu. Et souvent indigeste. La musique, spectacle vivant, a besoin de la retransmission directe d'événements forts. Je regardais il y a quelques jours une *Flûte enchantée*, retransmise *live*, en direct, de Bochum, dans le cadre de la Triennale de la Ruhr dont s'occupe avec talent le futur directeur de l'Opéra national de Paris. Le spectacle, ai-je trouvé, était atroce : mais enfin, on passait la soirée au Festival de la Ruhr, dans la pure modernité, et Arte faisait là son travail. Ne pourrait-on pas, s'agissant de la musique à la télévision, exiger que chaque semaine, en pleine soirée, une chaîne de service public nous donne en direct accès à un événement musical européen ? Devrons-nous éternellement regretter l'heureux temps d'une retransmission sur chaîne unique, à la meilleure heure, de *Perses* inoubliables et inoubliés ?



Une soirée par semaine occupée à diffuser en direct à la télévision un spectacle vivant : ce serait une première réforme sur laquelle le milieu musical pourrait se mobiliser. Tout de suite, une seconde. Je suis frappé du déficit d'information fiable, actualisée et accessible sur le fonctionnement des institutions musicales. Pour prendre deux exemples, l'un je l'espère ponctuel (le festival d'annulations de festivals auquel on a cet été assisté de par le mouvement des intermittents), l'autre permanent (l'économie de la production lyrique), j'ai souvent l'impression qu'on discute sur du vent. S'agissant de l'assurance-chômage des intermittents, il me semble que l'écart extravagant entre la modestie réelle de la réforme proposée (qui d'ailleurs rend celle-ci très insuf-

6. Malgré les espoirs mis dans cette mesure par le ministère de la Culture et de la Communication, voir « Position française en faveur d'un taux de TVA réduit sur les disques et les cassettes sonores », février 2003 (site www.culture.gouv.fr).

fisante en regard de ses objectifs) et l'ampleur du mouvement de contestation qu'elle a suscité, repose en partie sur l'ignorance des données exactes du problème, qui permet à chaque camp de se lancer à la tête des chiffres incontrôlables. Quant à l'économie de l'opéra, on persiste dans l'opinion (éclairée par les journalistes) à penser que l'opéra est un gouffre, adonné au plaisir de quelques-uns, alors que les trop rares études d'impact qu'on a pu faire (à Genève il y a quinze ans, plus récemment à propos de Toulouse, Nancy et Avignon) montrent toutes que l'activité lyrique, toutes retombées directes, indirectes et induites retenues, rapporte plus qu'elle ne coûte⁷.

La création d'un véritable *Observatoire de la musique*, dont la composition, la mission, la saisine, le fonctionnement et les moyens, n'auraient rien à voir avec l'officine qui existe sous ce nom à la Cité de la musique, me paraît hautement souhaitable et même urgente. Il faudrait évidemment que cet organisme, si l'on veut que ses conclusions soient reçues par tous en cas de conflit, soit indépendant de la puissance publique, naturellement formé de gens compétents qui ne seraient pas avant tout des technocrates de la musique, et doté de moyens de recherche et de publication adéquats, forcément importants. L'époque ne s'y prête pas ? Alors on continuera, de façon coûteuse, de se lancer à la tête des chiffres et des réalités invérifiables en manière d'argument.

Deuxième remarque. Parlant des médias musicaux, j'ai tu France Musiques. Pourtant, il s'agit d'un élément non négligeable du paysage musical français, à peu près unique au monde. On comprendra aisément que je ne suis pas en situation de parler de ce que je connais le mieux, et sur quoi j'ai au fil des années accumulé deux ou trois idées. Mais je m'arrêterai un instant tout de même sur l'orthographe de son intitulé, ce qui me permettra d'enchaîner sur le dernier point, je crois le plus important, de cette communication.

France Musiques s'écrit depuis 2000 avec un s. Un s à « Musiques ». Salutaire décision. D'abord parce qu'elle avait le mérite d'accorder le droit avec le fait, puisque cela faisait naturellement belle lurette que la radio musicale de service public ne se privait pas de faire entendre et commenter du jazz, de la musique de traditions populaires, voire de la chanson (vive Jean-Christophe Averty !). Ensuite parce qu'il n'y a aucune raison *a priori* pour qu'une chaîne de radio qui, en France, revendique de s'occuper de musique, réserve ses bienfaits à la seule musique classique. Vive donc France Musiques pluriel, vive le s !

Mais où le mettre ? Le mettre à Musiques ne me choque pas. Pourtant, c'est la France qui est plurielle, pas la musique. Il y a *des* France. Il n'y a qu'*une* musique – « la bonne », disait, je crois, Chabrier. Il y a la France des cultures et des communautés diverses qui résident sur son territoire bien sûr ; mais il y a aussi la France des jeunes et celle des moins jeunes ; celle des habitants de Paris, qui restent des privilégiés, et celle qui habite les Cévennes ou les Ardennes ;

7. Voir Chambre professionnelle des directeurs d'opéra, *Étude des coûts et des retombées directes, indirectes et qualitatives des théâtres lyriques*, Paris, Publication MBBC, 2000 (MBBC, 12, rue Vivienne, 75002 Paris).

il y a la France qui a fait des études, et celle qui en a fait peu ; il y a la France qui marche, qui avance, qui est à l'aise avec son époque, et celle qui stagne, qui renâcle, qui est à l'écart de l'aujourd'hui. Il me paraîtrait un beau projet d'essayer d'agréger ces France-là par la musique, en ses modalités si diverses, et non se résigner à des *communautés* séparées, étrangères l'une à l'autre, avec chacune leur musique. Bref, il faut demander à l'Académie (des lettres) la permission de mettre le s à France, et de garder l'idéal d'une musique *une*.

La dispute a au moins le mérite d'attirer notre attention sur le phénomène majeur de notre époque. Lorsqu'on m'a demandé de vous parler de la situation actuelle de la musique, j'ai cru comprendre qu'il s'agissait de musique classique. Je ne suis au demeurant pas très compétent sur les autres, celles qu'on appelle, en un qualificatif curieux, les « musiques actuelles ». Mais cette priorité donnée à la musique classique n'est rien moins qu'évidente. Peut-être me suis-je trompé d'exposé.

Musiques de danse, musiques de rue, musiques de spectacles, musiques de film, chansons, musiques de métro, d'ascenseur, de grands magasins... Ce n'est pas d'hier, évidemment, que la musique classique, dans la pratique et l'écoute d'une société, est submergée quantitativement par une autre musique, qu'on aura appelée « populaire » par opposition à une musique classique qualifiée de « savante », ou « musique de variétés » pour ne pas la confondre avec la musique « sérieuse ». Du coup, pendant que nous parlons opéras, orchestres, musiques contemporaines, interprètes nouveaux ou chevronnés, comme s'il s'agissait d'une préoccupation majeure de nos contemporains, Dido, anglaise sage de 31 ans, écoule 12 millions de CD d'une « musique » particulièrement naïve.

Mais cette infériorité quantitative, que nul ne s'avise de vouloir contester, s'accompagnait jadis, et encore naguère, d'une « élection » de la musique classique, considérée d'une essence supérieure, constituant un fil rouge continu à travers les siècles, avec son répertoire, ses interprètes, son public, et dans une certaine forme de stabilité évolutive.

C'est cette élection qui est forclosée aujourd'hui. Mille signes l'attestent. Au hasard : le critique musical d'un journal respectable était un « critique musical classique » : l'expression en était même pléonastique. Elle ne l'est plus forcément aujourd'hui, à voir les espaces dévolus dans la presse la plus huppée à tout ce qui n'est pas « classique ». Les Jeunesses musicales de France étaient dévouées à la musique classique. Plus aujourd'hui. Quand on parle de « chaîne musicale » à la radio ou à la télévision, ce n'est pas de musique classique qu'on parle. Les espaces de vente du disque classique ont rétréci comme peau de grand chagrin dans les magasins spécialisés. Le bain musical où nous *trempons* tout le temps, les interviews faites à la radio ou la télévision, les conversations même autour de nous : on a presque le sentiment que la musique classique n'est plus que tolérée. Au nom du « mélange des genres », l'interviewer ici et là s'efforcera de faire avouer au musicien classique qu'il n'est pas fermé à l'autre ! On en vient à se demander : la musique classique, est-ce encore de la musique ?

Les autorités politiques, toutes couleurs confondues, confirment, officialisent, cette éclipse programmée. L'État français, qui plus que tous les autres au monde depuis feu l'URSS, intervient budgétairement dans la culture et la musique, a de plus en plus de peine à dissimuler que son intérêt va grandissant pour les « musiques actuelles ». La construction de « Zéniths », ces vastes espaces pour accueillir des groupes, va bon train. On en annonce huit de plus pour 2004-2006. La salle de concerts, qui évidemment manque à la Cité de la musique, attendra⁸. C'est que les *musiques actuelles* ont un fameux atout dans leur manche : elles occupent les jeunes, si remuants par ailleurs. Et futurs électeurs. D'ailleurs, la civilisation présente, autorités politiques en tête, identifie complètement « politique envers les jeunes » avec la construction, nationale ou municipale, de lieux de *distraktion* qui sont des lieux de distraction *sonores* ; c'est sa façon de montrer dans quelle estime elle tient la jeunesse. En regard, la musique classique est le lieu du vieillissement. On décèle une résignation point exempte d'une secrète jouissance dans le rapport d'un ministre (faut-il dire une ministre ?) de la Culture et de la Communication de ces dernières années, à pointer le vieillissement inéluctable du public des concerts classiques⁹...

La musique classique n'est pas l'objet d'un étouffement à proprement parler. Les choses sont plus complexes que cela, plus... vicieuses, je dirais presque. Pour l'air du temps, la musique classique, il ne faut pas en faire une martyre. Il ne faut pas la condamner au silence. Elle existe, elle a encore son public, même résiduel, elle maintient son prestige : il faut donc en parler. Mais pas davantage que l'exige son rôle désormais tout à fait minoritaire dans le pays. Ainsi, tel supplément culturel d'un grand-journal-du-soir-connu-pour-son-manque-d'objectivité, propose, semaine après semaine, une sélection de lieux musicaux où il est indiqué d'aller. C'est la « fonction fléchage » du critique musical, qui désormais s'est substituée à sa fonction de jugement¹⁰. Dans la liste de cinq ou six de ces lieux, la musique classique est toujours titulaire d'un emplacement, comme un autobus sur le parking d'une gare routière. Je frémis à l'idée qu'il se pourrait qu'une semaine *rien* dans ce domaine ne fût réellement digne d'être signalé. Mais le pacte qui régit ce supplément culturel serait alors rompu : il pourrait se voir taxé d'injustice à l'égard d'une pratique certes minoritaire mais qui doit à ce titre être protégée comme une espèce en voie de disparition. On n'est pas raciste ! Ainsi la critique musicale classique, en son avatar le plus récent,

8. Il semble même (février 2004) qu'elle attendra longtemps : décision a été prise de rafistoler la salle Pleyel, et d'y reloger en 2006 l'Orchestre de Paris (et d'en accueillir d'autres). La Cité de la musique ne paraît pas à même de convaincre un important public de se rendre régulièrement le soir porte de Pantin. La capitale française, si « privilégiée » (dit-on), est ainsi moins bien équipée que diverses capitales régionales – sans parler de ce qui a été récemment fait à Rome ou à Los Angeles.

9. « Ce gonflement [de la catégorie d'âge des plus de 60 ans au sein de la population française, NDA], appelé à se poursuivre, contribuera à installer dans les prochaines années une image vieillissante du concert de musique classique » (Catherine Tasca, ministre de la Culture et de la Communication, conférence de presse du 29 janvier 2001, p. 54). Peut-être l'effort de l'État pourrait consister à agir sur cette évolution regrettable.

10. Fléchage : le terme est emprunté à Michel Schneider, *la Comédie de la Culture*, Paris, Le Seuil, 1993, p. 70.

doit sa justification au fait de permettre avec bonne conscience la relégation de cette musique au statut subalterne qui est désormais le sien.

Or la musique classique est un secteur beaucoup trop fragile, à cause du mauvais équilibre entre son coût et son public, pour pouvoir *ad vitam aeternam* justifier les aides qu'il reçoit encore. On souhaiterait pour elle une « discrimination positive », car si sa dignité n'est pas considérée comme spécifique, voire supérieure, à celle des autres formes de musique, sa mort, dans une société de pénurie budgétaire et de démagogie culturelle liée à un souci électoral qui pour cause de crise devient dirimant et permanent, est à terme programmée. Il lui faut, pour se battre à égalité, un *plus*. Quel pourrait-il bien être ?

Ce ne peut être la plus grande « qualité » supposée de cette musique. Rien n'indique que le finale du *IV^e Concerto* de Saint-Saëns soit une meilleure musique qu'un solo d'Art Tatum, une chanson de Barbara ou une improvisation de John Zorn. Le monde de la musique classique est un cimetière encombré de musiques hideuses, ou pire, de « musiques que c'est pas la peine », comme disait encore je crois le bon Chabrier, mais considérées comme de vieilles idoles qu'on encense par habitude... Le label classique n'est pas gage de qualité musicale supérieure.

Je ne m'arrêterai pas sur des critères plus ou moins traditionnels pour dire ce qui est classique et ce qui ne l'est pas : l'écriture, la partition, l'enseignement académique... Les arguments sont ici tous réversibles. L'argument du coût est plus fondé. La musique est « le plus coûteux de tous les bruits » selon Charles VII (paraît-il). La musique classique propose un rapport coût/audience qui ne permet généralement pas de dégager des bénéficiaires. Il faut donc la subventionner. Ce fut d'ailleurs longtemps le critère d'intervention du ministère de la Culture. Ce ne l'est plus. Les « musiques actuelles » font l'objet de toute sa sollicitude, davantage en fait dans son discours que dans sa pratique (et c'est heureux !). Mais le raisonnement qui fonde cette intervention a changé. On ne subventionne plus une *valeur*, qui sinon périrait, mais une *consommation* légitime, souvent juvénile, qui répond à une demande non solvable. Ces musiques sont courues (et coûteuses). Ce sont des entreprises privées : l'État ne devrait pas s'en mêler. Mais parce que ce sont des entreprises privées, la loi de l'offre et de la demande elle-même suscite des prix d'entrée élevés : l'État doit donc s'en mêler, en revendant à prix modeste des places qu'il a achetées au prix fort, car on ne saurait justifier au nom de quoi, ici ou là, à Bordeaux par exemple, il faudrait subventionner un opéra qui ne profite qu'à des catégories relativement aisées, et pas un concert qui draine des milliers de jeunes à faibles revenus, qui vous en seront peut-être reconnaissants.

Devant cette difficulté à justifier cette « élection » de la musique classique, qui me paraît pourtant vitale à terme pour elle, et d'abord à dire quelle musique est classique, et laquelle ne l'est pas, je proposerais volontiers de la définir comme mettant en jeu une double articulation : celle du compositeur et celle de l'interprète. C'est son originalité, son handicap – et son privilège. La musique classique, c'est celle dont le compositeur n'est généralement pas l'interprète, et celle où l'interprète joue le plus souvent une musique qu'il n'a pas composée. Mozart n'est plus là : il est mort en 1791 ; Mozart est là : nous le jouons en 2003. Et quand nous l'entendons en 2003,

nous ne pensons pas à 1791, mais à une musique qui *aujourd'hui*, selon la formule en litote de Molière, « nous plaît et nous touche », c'est-à-dire nous enchante et nous bouleverse. Aujourd'hui. La musique classique, ce ne sont pas les musiques *actuelles*, mais les musiques *présentes*. Grâce aux interprètes, nous lisons notre propre et actuel destin dans ce qui fut à tous, et jadis. Elle est la garante que nous ne montrerons pas à l'égard du passé de « l'Ingratitude », pour reprendre le beau titre (et le bel entretien) d'un livre d'Alain Finkielkraut¹¹. Notre présent est fait de notre passé, sur lequel il prend appui pour se projeter vers notre futur. C'est ce que traduit, c'est ce que trahit, la présence de l'interprète. Et voilà que l'Espace vient prêter main forte au Temps : car cette leçon est pratiquement universelle. Elle irrigue les rives du Potomac comme celles de la rivière Ota ; les berges de la Seine, et la Tamise ou le Rhin des ennemis héréditaires d'hier... La musique classique est vraiment la seule à se rir de toutes les frontières. Au moment de conclure cet exposé, et si j'avais la voix pour ce faire, il me plairait bien d'entonner avec vous, *en ces lieux*, un refrain célèbre congru à l'avenir de la musique classique : l'Inter/nationale/sera / le genre/humain !

Merci de votre attention !



11. Alain Finkielkraut [avec Antoine Robitaille], *l'Ingratitude. Conversation sur notre temps*, Paris, Gallimard, 1999.